



Société recouvrement et dette blanchie par la banque de France

Par **valette brigitte**, le **05/12/2016 à 11:20**

Bonjour, mon ex mari, reconnu manipulateur pervers et ayant contracté d énormes crédits, a été condamné en justice, un dossier de sur endettement a ete ouvert en 2006 en mon nom puisqu il était non solvable, et refermé avec blanchiment de toute les dettes en 2007. Depuis par intervalle je reçois des menaces de société de recouvrement, là je viens de recevoir un pseudo appel de la cpam, pour vérification d adresse, je n ai pas vraiment répondu, mais pour avoir eu le cas il y a quelques années, je sais que ds les jours qui vont suivre, ils vont rattaquer. Mon nouveau mari, a subi un AVC il y a un an et est hémiparétique gauche, et assez diminué, subir ces attaques sont éprouvantes, surtout que je ne dois rien sinon d avoir vécu 10 ans sous le joug de cette personne. Que puis je faire? Avez vous un modèle de lettres pour les arrêter ? ? Cordialement

Par **Visiteur**, le **05/12/2016 à 11:38**

Bonjour,
vous devez avoir un document attestant du blanchiment des dettes ?

Par **valette brigitte**, le **05/12/2016 à 11:43**

Oui, quand je suis passée au tribunal en 2007, des documents m ont été remis, d ailleurs. Comme c était plus ou moins une procédure exceptionnel vu la situation, j ai toujours eu l usage de ma cb et chéquier.